GROUPE INTERSPORT

Vos magasins «Sud-Ouest» >

Albi
Agen
Auch
Aurillac
Bergerac
Boé
Brive
Cahors
Castres
Gourdon
Labège
Lannemezan
Libourne
Lormont
Moissac
Montauban
Mont de Marsan
Orthez
Pamiers
Périgeux
Saint Gaudens
Saint Paul Les Dax
Saint Alban
Saint Médard
Toulouse
Villefranche de Rouergue
Villeneuve sur Lot

"Sud-Ouest"

GROUPE INTERSPORT

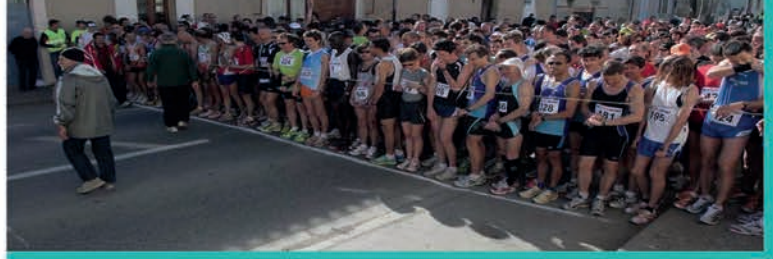

Nous remercions nos partenaires

GASCOGNE

OCCITANIE LA RÉGION Pyrénées Méditerranée

AUCH La Gascogne au cœur

MAIRIE de SEISSAN

BOUCAGNERES BOCANHERA

Groupama

CUNHA & CASTERA

VERDIE AUTOCARS

Weldom Bricolage, équipement de la maison

Gedimat Datas

CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRENEES

Restaurant Traiteur La Mournère

E.Leclerc

MAISON GÉLAS DEPUIS 1845

COLAS Sud-Ouest

NISSAN Route d'Agen 32000 AUCH

LLL Groupe LESCOS

Harmonie mutuelle

Imp. ARTIP Communication • AUCH • www.artip.fr
Ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 26 Mars 2017

30eme

Le Souffle du Gers

Organisé par l'Athletic Club Auscitain

Courses qualificatives championnat de France

Rendez-vous sur : http://www.semiseissanauch.org

Règlement et bulletin d'inscription à l'intérieur

REGLEMENT

Art. 1: L'Athlètic Club Auscitain, avec l'aide de ses partenaires, organise le **Dimanche 26 Mars 2017** le semi marathon SEISSAN-AUCH et le 10 km BOUCAGNERES-AUCH. Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés.

Art. 2: Le départ du 21,1 km est fixé à 10h à Seissan, 100m en amont pour les Handisport à 9h50. L'arrivée sera jugée sur la piste d'athlétisme du Stade Jacques Fouroux à Auch. Le départ des 10 km est fixé à 9h30 à Boucagnères.

Art. 3: Le 21,1 km et le 10 km sont classants et qualificatifs pour le Championnat de France FFA.

Art. 4: Le dossier d'engagement doit comprendre:
- la fiche d'inscription
- la photocopie de la licence FFA 2016/2017 ou un certificat médical OBLIGATOIRE pour les non licenciés mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins d'un an
- pour les 16/18 ans qui ont le droit de participer seulement au 10 km une autorisation parentale est obligatoire pour les non licenciés
- les droits d'engagement (voir Art. 7)

Art. 5: En cas d'annulation de l'épreuve le jour même ou en cas de non participation à l'une des épreuves, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

Art. 6: Les catégories d'âge donneront lieu à un classement conforme aux règles de la FFA. Des récompenses seront attribuées en fonction de la dotation globale annoncée ainsi que des lots en nature. Tous les participants se verront remettre un tee-shirt souvenir.

Art. 7: Les droits d'inscription, pour le 21,1 km, sont fixés à 15€ avant le jour de la course. Moyennant un supplément de 3€, les inscriptions seront prises jusqu'au dernier moment à Seissan. Les droits d'inscription, pour le 10 km, sont fixés à 10€ et 13€ le jour de la course à Boucagnères. Les dossards pourront être retirés au Stade Jacques Fouroux (résidence du Moulias - O.M.S) le samedi 25 Mars 2017 de 14h à 18h30 ou bien le jour de la course à Seissan et Boucagnères. Il devra être porté sur la poitrine et ne devra pas être plié (**PRÉVOIR DES ÉPINGLES**). Les chèques sont à rédiger à l'ordre de : Athlétic Club Auscitain. On pourra s'inscrire auprès de: MARTIN Gilles chemin de Nourric - 32000 AUCH

Art. 8: Conformément à la loi, l'Athlétic Club Auscitain est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile souscrite aupès de la société AXA. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 9: Seul le 21,1km est ouvert aux athlètes handicapés ; organisation et classement assurés par Auch Handi : Omar– 06 84 17 39 66

Art. 10: La participation au semi-marathon SEISSAN-AUCH et au 10km BOUCAGNERES-AUCH suppose l'acceptation du présent règlement et de l'utilisation de l'image des participants dans des supports de communication.

TOUT SAVOIR

INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-joint (un repas vous est proposé le dimanche midi). Aucune inscription par téléphone, fax ou email.

DOSSARDS

Ils peuvent être récupérés le samedi 25/03/2017 de 14h à 18h30 au Stade Jacques Fouroux - Résidence du Moulias (O.M.S / Av. des Pyrénées) à Auch ou le jour de l'épreuve sur les lieux d'inscription.

HORAIRES

Départ du semi-marathon — 10h à Seissan
Départ du 10km — 9h30 à Boucagnères

NAVETTES

Départ des navettes pour Seissan et Boucagnères: Toutes les 15min à partir de 7h45 jusqu'à 9h sur le parking du Mouzon—AUCH.
Possibilité de laisser un sac au vestiaire dans la dernière navette de Seissan et de le récupérer au Stade Jacques Fouroux devant la piscine à Auch, après la course.

RECOMPENSES

Dotation globale: 3500 €
SEMI: 5 premiers Hommes et Femmes
Classement par équipe: 1 première équipe Hommes et 1 première équipe Femmes (le classement s'effectue sur 3 athlètes pour les femmes et 4 athlètes pour les hommes licenciés FFA).
Challenge Nathalie Broncan 1ère équipe féminine
Challenge du club le plus représenté et de nombreux challenges
Prime au record du semi et lots en nature.
10 KM: 3 premiers Hommes et 3 premières Femmes au scratch .
3 premiers de chaque catégorie Homme et Femme.
Remise des récompenses à partir de 10h30.
Récompenses pour les 3 meilleurs déguisements (lots...)

RECORDS

Semi: Homme 1h02'05– Femme 1h11'22
10km: Homme 29'34 - Femme 31'53

DOUCHES

Stade Jacques Fouroux à Auch

Contact

MARTIN Gilles : 05 62 63 41 32
MARROT Monique: 06 20 37 65 22
MEDIAMOLE Bernard: 06 11 51 93 14
Email: *decorboismediamole@sfr.fr*
Site Internet: semiseissanauch.org

INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION

Inscription à l'O.M.S le 25/03/2017 de 14h à 18h30	15€ pour le 21,1 km	
Inscription le jour de la course	18€ pour le 21,1 km	
Inscription pour le 10 km	10€	
Inscription le jour de la course	13€	

❑ 21,1 km ❑ 10 km

INSCRIPTION REPAS Repas du dimanche 26 Mars 2017

Nom: ..... Prénom: .....

Nombre de réservation: ..... x 12€ = ...

Règlement par chèque à l'ordre de ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement semi-marathon SEISSAN-AUCH

A retourner avant le 24/03/2017 :
Giles MARTIN - chemin de Nourric 32000 AUCH - 0562634132
Toute inscription doit être accompagnée du chèque d'engagement et de la photocopie de la licence 2016-2017 ou du certificat médical.

(Ecrire en lettres capitales)

N° de licence F.F.A: .....

Nom: ..... Prénom: .....

Sexe: ❑ M ❑ F Année de naissance: ..... Nationalité: .....

Club ou Association: ..... Catégorie: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

N° de téléphone: .....

Adresse Email: .....